



Marion BARLOGIS – Lycée Edouard Branly - Créteil

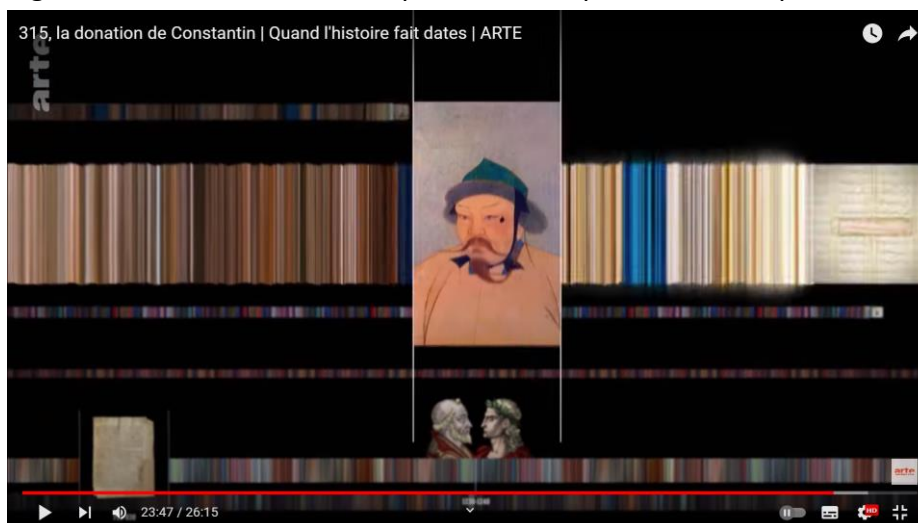
GREID LHG - Académie de Créteil

La question de la mémorisation des repères est souvent au croisement de nombre des problématiques professionnelles rencontrées par les professeur.es de lettres-histoire-géographie. En effet, mémoriser des dates, c'est avant tout leur donner sens¹, pas seulement en tant qu'évènement, mais surtout en tant que « repères ». Le document Eduscol de mai 2017 rappelle l'étymologie d'un repère qui, issu du latin, signifie au départ « retrouver ». Cependant, l'expression même « construire des repères » reflète bien le caractère subjectif de la notion. « Construire », à la fois collectivement et individuellement, un *repère*, c'est créer des éléments de culture commune. Il s'agit alors de poser la question : pourquoi une date est-elle *repère* ? Pourquoi un évènement délimite-t-il une période ? Je pense qu'il est important de faire percevoir aux élèves l'importance du *choix* collectif, qui érige la date en *repère*.

Patrick Boucheron anime une prodigieuse émission nommée « Quand l'histoire fait date ». Ce titre pose d'emblée une vision : c'est « l'histoire » qui « fait » la date. Le 8 mai 1945 est à la fois une référence mondiale, française et algérienne, aux significations particulièrement différentes. « Mai-68 » ou encore « 11-Septembre » n'ont pas besoin d'être nommés en entier. D'ailleurs, le 11-Septembre n'évoque jamais le coup d'Etat de Pinochet. Tous les élèves de France apprennent l'appel du général de Gaulle, pourtant il ne semble pas avoir été le jour J d'un tel impact. C'est la société qui érige l'évènement en « date » puis, stade suprême, en « repère ».

Ce repère reste toujours lié à une culture, à un patrimoine commun qui a ses limites.

Ces quelques considérations augurales ne sont pas si éloignées de nos problématiques professionnelles. En effet, je me remémore cet élève s'exclamant dans le cadre



¹ Même si cela ne doit pas éluder un questionnement nécessaire et fondamental sur l'activité de mémorisation en elle-même (voir travaux Nicole Bouin – enseigner : apports des sciences cognitives)

du programme de terminale, à l'occasion d'une élaboration collective de frise chronologique : « ah mais c'est possible qu'il y ait deux évènements en 1947 ? ». Car oui, faire l'impasse sur l'ancrage dans le réel d'une date, c'est la rendre abstraite et conforter une vision de l'histoire scolaire et unique. A cet égard, les choix de représentation de l'émission précédemment citée « Quand l'histoire fait dates » me paraissent extrêmement intéressants.

En effet, on y voit la frise non comme une ligne géométrique mais comme une succession d'images, favorisant de fait la représentation de l'histoire comme « sans vide de vie ». De plus, elle représente également des superpositions de frises, de lieux, de mondes et affirme par conséquent cette articulation : il y a bien DES histoires qui composent « l'Histoire ».

Ainsi, c'est bien la question de l'appropriation de la notion de temps qui se joue ici : il apparaît essentiel de permettre aux élèves de manipuler pour favoriser des représentations reliant l'histoire au temps, et surtout la notion de *repère* à celle de **choix**.

Les programmes scolaires ont fait ces choix : c'est indispensable à la forme scolaire et à la formation d'une culture commune. Pour autant, il nous appartient de permettre aux élèves de les comprendre, de les interroger voire les critiquer, mais surtout d'y contribuer et de les enrichir.

Un jour, nous réalisons en classe la frise des évènements essentiels de l'histoire mondiale après 1945 (thème 1). Un élève avait malicieusement ajouté celle de son anniversaire. Je pense qu'au-delà de l'humour, il avait compris l'essentiel : **la maîtrise des repères, c'est avant tout la capacité à s'y insérer, s'y « retrouver ».**

Comment alors faire manipuler aux élèves pour les rendre acteur.rices de la construction de leurs savoirs ?

PROBLEMATIQUE :

La notion de « repère » ouvre des chantiers infinis de réflexions. On pourrait questionner bien des éléments : l'utilité des neurosciences cognitives pour favoriser la mémorisation, l'importance de la mémorisation pour la compréhension, les enjeux éthiques et citoyens de la formation des élèves à comprendre et critiquer les repères...

Pour cet article, nous nous limiterons à deux points principaux :

- Comment le numérique peut-il permettre au professeur de jouer un autre rôle dans la classe et ainsi faciliter la manipulation réelle des élèves ?
- Comment le numérique peut-il ouvrir une légère marge de choix aux élèves dans la construction des repères ?

CAPACITES VISEES ET POINTS DES PROGRAMMES TRAVAILLES :

La séance présentée ici s'inscrit dans le thème « Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises » afin de traiter la capacité : « Construire une frise chronologique identifiant les acteurs de la question sociale, leurs modalités d'action et les principales avancées sociales sur la période étudiée. »

J'avais effectué une pré-sélection des repères traités dans la séance ainsi que des notions afin de traiter plus spécifiquement la question sociale.(voir ci-dessous)

Notions et mots clés	Capacités	Repères
Agriculture * Artisanat * Droits sociaux * Exode rural * Féminisation des emplois * Industrialisation * Instruction publique * Question sociale * Syndicat * Usine * Notions et mots clés déjà mobilisés dans le cycle de formation Empire colonial Esclavage	Construire une frise chronologique identifiant les acteurs de la question sociale, leurs modalités d'action et les principales avancées sociales sur la période étudiée (métropole et colonies). - Contextualiser une/des œuvre(s) mettant en scène des femmes ou des hommes au travail pour conduire une analyse historique. - Raconter individuellement ou collectivement le quotidien d'une femme ou d'un homme au travail au XIXe siècle ou dans la première moitié du XXe siècle à partir de recherches dans la région du lycée des élèves (écomusées, musées et patrimoine industriel, agricole, archives locales, mémoires orales et récits ouvriers par exemple).	- 1831 : Révolte des canuts lyonnais. - 1848 : Ateliers nationaux et seconde abolition de l'esclavage en France. - 1864 : Reconnaissance du droit de grève. - 1881-82 : Lois Ferry : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque, et obligatoire. - Décret de création des premières écoles nationales professionnelles. - 1884 : Loi Waldeck-Rousseau sur le droit de se réunir en syndicat. - 1898 : Loi sur l'indemnisation des accidents du travail. - 1901 : Loi sur le droit d'association. - 1919 : Loi Astier sur l'enseignement technique. - 1928 : Loi sur les assurances sociales. - 1936 : Front populaire, lois sociales, accords de Matignon et réformes de Jean Zay. - 1946 : Loi Houphouët-Boigny, abrogation du travail forcé dans les colonies.

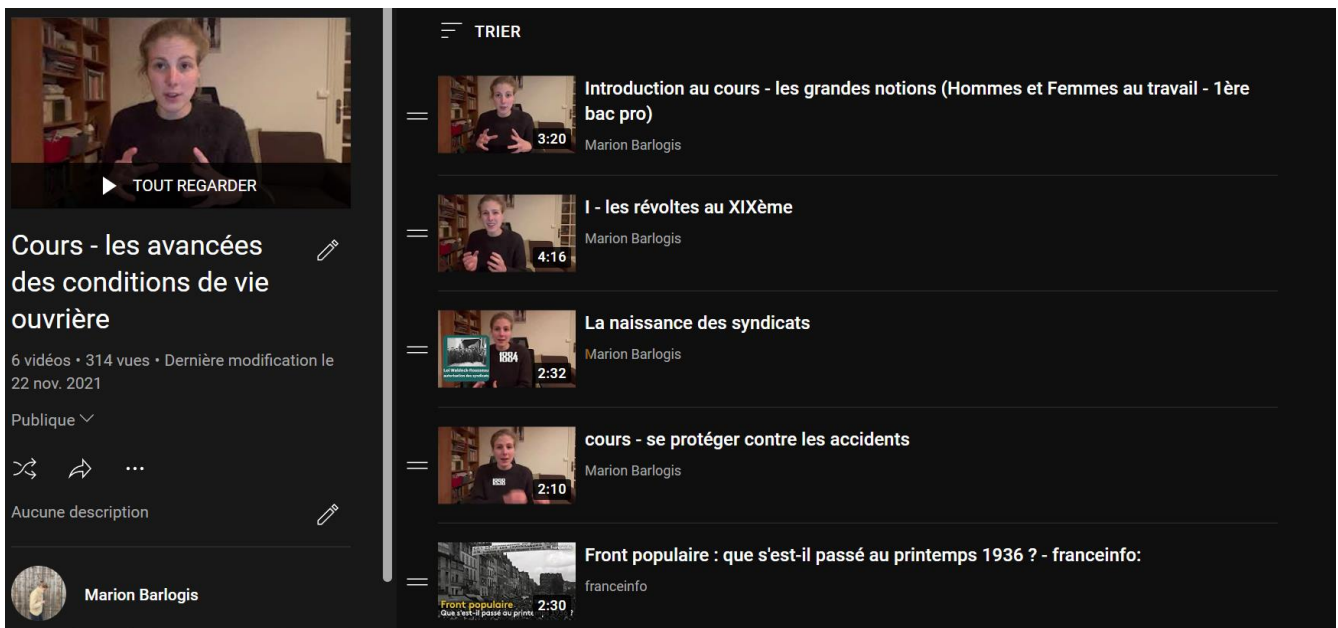
ANCORAGE DIDACTIQUE :

L'objectif était ainsi fixé : permettre aux élèves de créer réellement une frise chronologique, tout en leur permettant non seulement de se l'approprier mais également de choisir ce qu'ils y mettraient.

J'avais surtout en tête un impératif : que la réalisation de la frise inclue un travail sur le sens de l'évènement : quelle importance avait-il ? Pourquoi en faire un repère ? Je souhaitais donc que les élèves s'approprient chaque date sans pour autant imposer un corpus de documents éclairant la portée de chacune. Souvent un étayage par l'enseignant est nécessaire, or je craignais que celui-ci supplante en réalité l'activité de création.

Ainsi, j'ai eu l'idée d'une façon de transformer mon rôle dans la salle, en externalisant mon explication de chaque évènement. A ce titre, j'ai eu envie de pouvoir différer mon explication à chaque élève, pour qu'il la reçoive réellement au moment où il en avait besoin. Ainsi, j'ai réalisé quelques vidéos postées sur Youtube, qui découpaient le thème en plusieurs sous-thèmes, et surtout pas « une vidéo par repère ». Pour moi, cela était très important, car cela amoindrissait le risque d'un visionnage superficiel et stratégique.

En fait, une partie du dispositif répondait au vieux rêve enseignant : contourner la sensation de devoir répéter une explication 24 fois, en l'enregistrant une fois de manière définitive sans être interrompu.e !



Capture d'écran : playlist Youtube

Les vidéos sont extrêmement peu montées : il s'agit quasi-uniquement d'une explication face caméra, filmées avec un téléphone personnel de qualité ordinaire. La vidéo est tournée en une prise, deux maximum : tant pis pour les hésitations et les imperfections (c'est une précision importante en termes de temps de travail, cela fait plusieurs fois que je constate que multiplier les prises est en fait très improductif, le naturel se perdant et la frustration montant !). L'outil est ainsi appropriable par tous les enseignants qui souhaiteraient reproduire la démarche. Pour y rajouter quelques titres, j'ai utilisé le logiciel gratuit VSDC Editor.

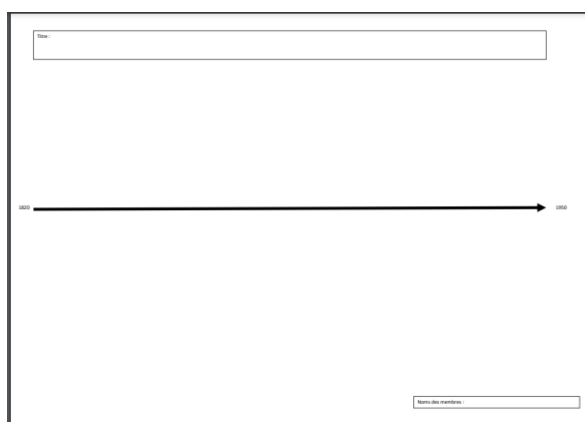
J'ai gardé seulement quelques contraintes : se limiter à quatre minutes maximum d'explication par vidéo, en six parties maximum. Cela permettait d'explicitier les notions et d'ancrer les événements dans un **récit**, sans pour autant devenir trop longue.

Ici, on voit bien que le numérique permet donc un apport non négligeable quant à l'individualisation des explications. Si bien sûr, celles-ci sont identiques pour chacun, elles restent personnalisées dans leur conception puisque la vidéo est réalisée en pensant à la classe. Les élèves peuvent se l'approprier à leur rythme le professeur dans la classe est libre d'aller accompagner plus spécifiquement chacun en étant totalement déchargé de la première transmission, son temps pouvant se concentrant à l'étagage, l'explicitation ou la reformulation des consignes.

LE SCENARIO :

La séance est placée en fin de chapitre et est prévue pour une durée de deux heures. Cette construction a notamment répondu à une difficulté rencontrée par ailleurs avec cette liste de repère dans le programme, qui n'avait pas de sens en elle-même sous forme de liste et nécessitait un rassemblement thématique. Je l'introduis par un rappel sur méthodologie, puis indique aux élèves les consignes : ils auront le reste de la séance pour observer des vidéos et transformer les informations contenues en frise chronologique. Pour moi, il était très important que les élèves construisent manuellement une frise. La manipulation permet à mon sens une représentation bien plus fine des notions de continuité, de rupture, et d'antériorité et postérité. Ainsi, on voit bien en quoi le numérique ne s'oppose en rien à la manipulation « concrète », au contraire il peut le servir. J'ai donc prévu quelques supports :

- Des vignettes correspondants aux repères à expliquer
- Une frise chronologique vierge, sans marquage des dates
- Une fiche consigne



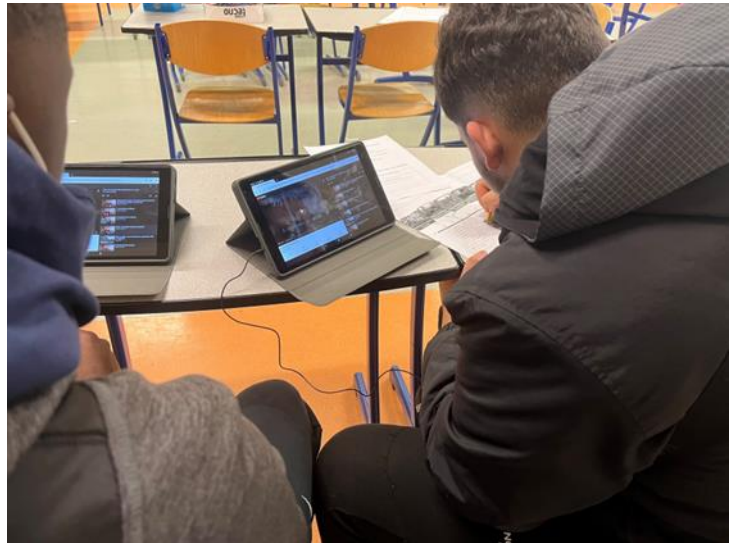
Ensuite, tout le reste de la séance, je suis parfaitement disponible à circuler entre les groupes pour préciser des explications, affiner des consignes, répondre aux questions...

Les élèves rentrent facilement dans l'activité et se mettent à observer les vidéos.

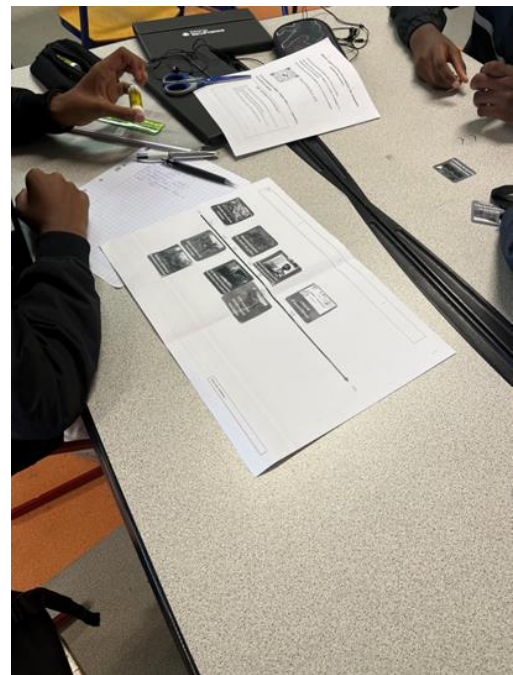
J'observe des stratégies de travail très différentes : certains regardent tout d'un coup puis reVISIONnent, d'autres s'arrêtent très régulièrement pour prendre les notes.

Pour regarder les vidéos, j'utilise les tablettes fournies par la région IDF, mais ceux qui préfèrent leur téléphone sont autorisés à le faire.

Les élèves sont placés en binôme de travail par contrainte matérielle (nombre de tablettes).



POINTS D'ARRIVEE :



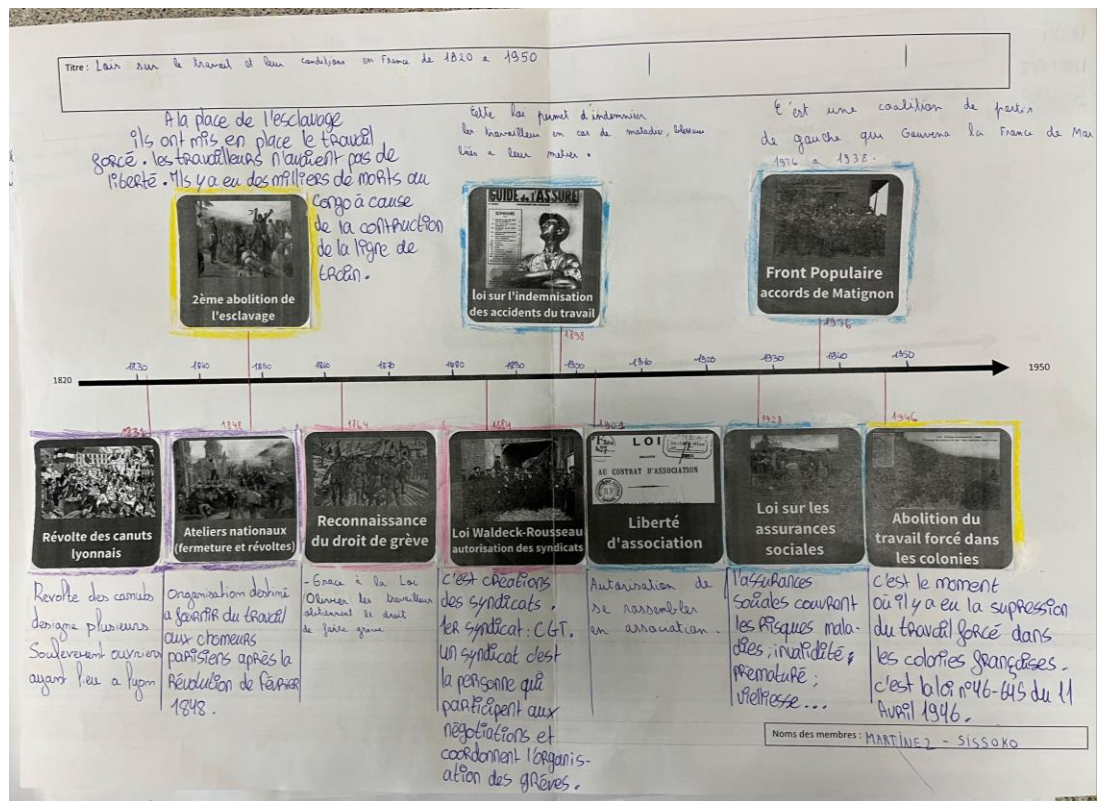
Une fois n'est pas coutume, le temps était sous-estimé. Les élèves ont réclamé une 3^{ème} troisième heure pour finir le travail. J'ai trouvé cela positif car c'était en fait la marque de leur réelle implication.

J'ai observé que nombre d'entre eux ont revu les vidéos plusieurs fois, en faisant des pauses, en regardant à leur rythme. Je pense que c'est une première plus-value évidente du dispositif : elle a permis une différenciation du temps, d'écriture, d'écoute, du nombre de répétitions nécessaires.

De plus, pour les plus en difficulté d'entre eux, j'ai clairement pu concentrer mon énergie et mon temps à les accompagner, le reste de la classe étant particulièrement occupé et autonome.

La classe s'est particulièrement investi dans l'exercice, et tous ont rendu un travail satisfaisant dans l'ensemble. Nous pouvons observer plusieurs copies d'élèves pour analyser l'accomplissement des objectifs didactiques :

Copie n°1



Dans cette première copie, nous pouvons

remarquer plusieurs éléments positifs : d'abord les élèves se sont réellement approprié les dates. Ils ont replacé parfois des explications de notions... De plus, ils ont créé une catégorisation des dates à l'aide d'un code couleur, plutôt pertinent. Par ailleurs, la frise a été correctement graduée et le titre intéressant car démontrant d'une appropriation personnelle.

En revanche, le travail par binôme a eu peu de sens : ils se sont réparti les vidéos, gênant une compréhension globale.

Titre: L'évolution des droit des travailleurs en France au XIX^e siècle

- = révolution
- = échec colonial
- = succès de la loi
- = politique

C'est au travail forcé la répression était moque il y avait de nombreux chômeurs

C'est la première loi sur l'indemnité des accidents de travail au départ ça a été créé par le gouvernement

ça a été la première loi sur les assurances sociales ça a permis de créer des services sociaux



1820 1830 1840 1850 1860 1870 1880 1890 1900 1910 1920 1930 1940 1950 1950

Cette révolte c'est produit car les ouvriers n'avaient pas d'autorité de chômage à la grève depuis la loi Le Chapelain 1791 le premier grand révolte a été en 1834 et 1834 ça s'est fait à la grève les ouvriers ont payés à la grève

La loi de 1848 a été faite à Paris cette loi a été faite pour le droit de grève pour le droit de grève



Napoléon III avait un objectif de stabilité car plus rien n'allait donc pour contrôler les ouvriers il impose une loi une loi qui rappelle la loi de 1848 il faut que les droits de grève il faut autoriser le phénomène et il ne faut pas en faire un acte de répression

L'état a autorisé la création des syndicats en 1884 le syndicat est une organisation de travailleurs pour défendre leurs intérêts



Liberté d'association

à cette époque les ouvriers ont eu une loi qui a permis de créer des services sociaux après ça le gouvernement a permis de créer des services sociaux

ça a été la première loi à abolir le travail forcé dans les colonies

Noms des membres :

15/04

La deuxième copie est encore plus pertinente : les explications sont très riches, personnelles, le titre approprié et l'élève (travaillant seul) a créé une légende très intéressante. En revanche, il y a de toute évidence un travail à faire sur le soin et la clarté.

L'évolution des droits des travailleurs en France

Titre :

Ils se sont rebellés pour l'augmentation des salaires



Révolte des canuts lyonnais

1831 à 1834

La 2^{ème} abolition de l'esclavage permet que aucune personne travaille sans rémunération



2^{ème} abolition de l'esclavage

1793

L'état autorise les syndicats



Loi Waldeck-Rousseau autorisation des syndicats

1884

Autorisation de se rassembler en association (sportive, action sociale, ...)



Liberté d'association

1901

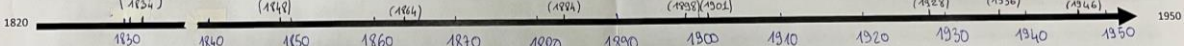
Cette accord permet une augmentation des salaires - journée de grève se voit payé intégralement - contrat collectif - dialogue ouvrier



Front Populaire accords de Matignon

7 Juin 1936

- 40 hour par semaine
- 15 jour de conge payée



Ateliers nationaux (fermeture et révoltes)

1848
Juin 1848

Les ateliers nationaux qui avait été organisé pour essayer de répondre à la question du chômage



Reconnaissance du droit de grève

1864

L'état autorise les syndicats.
Syndicats :
- organisation de travail
- permettent la défense des droit
- participent au négociation
- coordonnent l'animation



loi sur l'indemnisation des accidents du travail

1898

Cette loi permet de protéger les travailleurs en cas d'accident de travail.



Loi sur les assurances sociales

1920

Cette loi permet que les travailleurs s'en sortent même si ils ont pas la capacité de travailler



Abolition du travail forcé dans les colonies

1946

Cette abolition du travail forcé dans les colonies permet que les travailleurs ne soit pas payer une mine pour un dur travail

Noms des membres : Adam et Nazim

Cette troisième copie est assez réussie en termes d'explications et de légende, mais je l'ai surtout choisie car un de ses auteurs se s'est plaint du dispositif : « c'est pénible les vidéos, on aurait préféré un texte ! »

M'étonnant d'une telle réaction, je lui ai demandé d'en expliciter les raisons. Celui-ci a alors maugréé : « ben un texte on peut lire vite fait et trouver la phrase à recopier, là on est obligé de tout écouter pour comprendre et trouver nos mots... ». Parfois, les critiques sont les plus grandes validations de la démarche !

BILAN :

Le dispositif a forcément un certain nombre de défauts : il reste très lié à l'explication professorale et j'ai été obligée de choisir une définition préalable des repères à expliquer. J'aurais préféré les faire définir par les élèves, dont une liste « obligatoire ».

Le travail en binôme s'est avéré très peu fécond. Une posture totalement autonome aurait été plus appropriée, d'autant plus que le dispositif permet vraiment de s'adapter au rythme de chacun.

Enfin, j'ai constaté que mes explications méthodologiques sur la réalisation de la frise avaient été beaucoup trop légères ! De toute évidence, rien n'était fixé pour la plupart d'entre eux sur les notions de proportionnalité, de choix de graduations et de repérage sur un axe. Mes collègues de mathématiques ont d'ailleurs souri en entendant que j'avais pensé faire sans...

Lors de la deuxième expérimentation de la séance, j'ai consacré une séance d'AP à réexpliquer tout cela ... la suite a été beaucoup plus réussie !

En conclusion, je ne regrette pas ce choix de dispositif, finalement assez efficace dans la réflexion produite. Cependant, il reste bien sûr perfectible dans la forme et limité dans le nombre de fois où on peut l'utiliser avec la même classe.

Le défaut évident est que la différenciation ne se produit que sur le temps donné à l'élève pour appréhender la notion, alors que la même explication est donnée à tous. On pourrait imaginer une manière de prolonger cela par des vidéos différenciées.

J'avais volontairement laissé dans la playlist une vidéo qui n'était pas filmée par moi, mais une explication par France info : étonnamment, les élèves l'ont délaissée, voire très mal traitée. Ainsi, j'en conclus qu'il a été important pour eux que cela reste « une explication de leur prof ».

En termes de numérique, on peut retenir la plus-value d'une possibilité pour l'élève d'avancer à son rythme, de réécouter et de sélectionner de manière autonome ce qui est le plus utile. Pour le professeur, le fait d'être déchargé du contenu disciplinaire permet un réel apport en termes de temps pour l'étayage et la reformulation auprès des élèves qui en ont le plus besoin.

Encore une fois, le dispositif ne répond absolument pas à tous les obstacles, il semble juste être une carte intéressante à ajouter à notre jeu pour faire classe autrement.

Enfin, le plus grand risque de ce dispositif me semble être dans ce à quoi il pourrait prétendre être, à tort. Rien ne remplacera l'explication individuelle, appropriée, contextualisée, spontanée. Nous ne pouvons être remplacée par des vidéos Youtube, et quand j'ai tourné celles-là, je l'ai fait la veille, en pensant à mes élèves, en les connaissant, en m'adaptant à leur niveau. Ne laissons pas croire qu'une vidéo puisse remplacer un regard, une attention, une connaissance individuelle et une présence. C'est parce qu'il est réalisé dans la classe, en présence de la professeure qu'il a été utile et intéressant.